



FORMULAIRE DE DÉCLARATION DE SINISTRE

DÉCÈS

Numéro de dossier :

(à remplir par BNP Paribas Cardif)



COMMENT POUVONS-NOUS ÉVALUER VOTRE DÉCLARATION LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE ?

Nous ne pouvons évaluer votre demande que si vous remplissez correctement et complètement le formulaire de demande. De plus, nous avons également besoin de tous les documents complémentaires nous permettant d'analyser cette demande. Vous n'avez pas assez d'espace sur ce formulaire pour mentionner toutes les informations ? Notez les informations supplémentaires sur une feuille séparée. Il est important que vous écriviez votre nom et que vous signiez chaque feuille.

DE QUELS DOCUMENTS (COPIES DE DOCUMENTS) AVONS-NOUS BESOIN ?

Nous avons besoin de plus d'informations de votre part. Veuillez nous faire parvenir les documents suivants :

- Une copie de la carte d'identité (recto verso) de chaque héritier légal.
- Une copie de la carte bancaire de chaque héritier légal.
- Une copie de la carte d'identité ou le numéro de Registre national de l'assuré.
- Une copie de l'acte de décès.
- Une copie de l'acte d'hérédité.
- Un attestation du solde du crédit de l'établissement financier.
- Ce formulaire de déclaration de sinistre. Le document se compose de 2 parties :
 - Partie 1 : Informations administratives : à remplir par le(s) héritier(s) / demandeur.
 - Partie 2 : Informations concernant le décès : à compléter par le médecin traitant de l'assuré ou le médecin qui a constaté le décès.



Il est important que vous remplissiez tous les champs.

Ce n'est que dans ce cas que nous pourrions traiter rapidement votre demande d'intervention.

OÙ ENVOYER LE FORMULAIRE DE DÉCLARATION ET L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS ?

Envoyez-le à notre médecin-conseil par e-mail ou par courrier.

- Vous envoyez le formulaire de déclaration de sinistre par e-mail ? Dans ce cas, veuillez utiliser l'adresse e-mail suivante : claims@cardif.be.
- Vous envoyez le formulaire de déclaration de sinistre par la poste ? Veuillez alors utiliser l'adresse postale suivante :

BNP Paribas Cardif
À l'attention de : Médecin-conseil - Sous-section Claims Management
Rue Montagne du Parc 8 Boîte 2
1000 Bruxelles

Avez-vous des questions ?

Vous voulez en savoir plus ? Ou vous avez des questions ? Alors n'hésitez pas à nous contacter. Ceci est possible du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00. Notre numéro de téléphone est le 02 528 00 03. Vous pouvez également envoyer un e-mail à : claims@cardif.be, ou vous rendre sur www.bnpparibascardif.be. Nous vous aiderons avec plaisir.



Numéro de dossier :

(à remplir par BNP Paribas Cardif)

PARTIE 1 : INFORMATIONS PERSONNELLES

À remplir par le(s) héritier(s) / demandeur.

QUESTIONNAIRE



Il est important que vous remplissiez le questionnaire ci-dessous de manière correcte et complète.
Ce n'est qu'à ces conditions que nous pourrons traiter votre demande d'intervention.

Nous traitons les données personnelles avec soin. Le gestionnaire des sinistres évalue les informations recueillies et les compare aux conditions générales de la police d'assurance. Il prend une décision en fonction de cela. Si cela s'avère nécessaire pour l'évaluation ou le règlement de votre déclaration, nous demandons des informations complémentaires aux autorités ou aux particuliers. Nous vous informerons à ce sujet.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Numéro de police ou numéro d'assurance

Date d'effet du contrat

- -
JJ MM AAAA

INFORMATIONS CONCERNANT LE CRÉDIT ASSURÉ

Type de financement :

crédit hypothécaire

crédit auto / prêt personnel

crédit à la consommation / carte de crédit

Société de financement

Numéro de crédit

INFORMATIONS CONCERNANT L'HÉRITIER / DEMANDEUR

Prénom et nom

homme femme

Date de naissance

- -
JJ MM AAAA

Rue, numéro

Code postal, localité

Pays

N° de téléphone

E-mail

Lien avec le défunt :

époux(se) cohabitant légal

parent enfant autre :

INFORMATIONS RELATIVES À LA PERSONNE ASSURÉE

Prénom et nom

homme femme

Date de naissance

- -
JJ MM AAAA

Numéro de registre national

XX.XX.XX-XXX.XX

Rue, numéro

Code postal, localité

Pays

Situation de l'assuré lors du décès (*) :

salarié pensionné incapacité de travail chômage sans emploi

autre :

Et depuis quand :

- -
JJ MM AAAA

*Disposez-vous d'un contrat d'assurance Hypo Protect ou Short Term Protect ? Dans ce cas, vous ne devez pas remplir ces champs.



**BNP PARIBAS
CARDIF**

L'assureur d'un monde qui change

BE CLF OR 0423 - Formulaire de déclaration de sinistre - Décès | 2 de 5

Numéro de dossier :

(à remplir par BNP Paribas Cardif)

COMMENTAIRES SUPPLÉMENTAIRES

Souhaitez-vous signaler autre chose ? Ou avez-vous des questions ? Notez-les ci-dessous.

AUTORISATION ET DÉCLARATION

En signant ce formulaire, vous déclarez que vous avez rempli celui-ci en toute honnêteté. Et que les données fournies sont exactes et complètes. Si tel n'est pas le cas, vous perdrez la totalité de vos droits. Lors de l'évaluation de votre demande, nous nous baserons sur les accords prévus dans votre contrat d'assurance, tels que définis dans les conditions générales et particulières.

Si l'assurance est associée à un prêt, **j'autorise BNP Paribas Cardif à effectuer le versement de la prestation à l'établissement de crédit jusqu'au remboursement du prêt. Je suis le bénéficiaire et j'agis au nom de tous les autres bénéficiaires***.

*Supprimer en cas de désaccord

J'accepte que BNP Paribas Cardif m'envoie également des informations et des communications en matière de déclaration de sinistre par voie numérique. Nous utiliserons à cette fin l'adresse e-mail que vous nous avez communiquée dans ce formulaire.

Signature

Fait à

le

- -
JJ MM AAAA

Signature de l'héritier / demandeur

Nous avons besoin d'une signature manuscrite. Vous pouvez insérer un scan de votre signature, ou imprimer et signer le formulaire. Nous n'acceptons pas que vous vous contentiez de saisir votre nom.

Numéro de dossier :

(à remplir par BNP Paribas Cardif)

PARTIE 2 : INFORMATIONS CONCERNANT LE DÉCÈS

À compléter par le médecin traitant de l'assuré ou le médecin qui a constaté le décès.

DONNÉES DU MÉDECIN

Prénom, nom du médecin

Rue, numéro

Code postal, localité

INFORMATIONS SUR LE DÉCÈS

Quelle est la date du décès ?

JJ - MM - AAAA

Quel est le lieu du décès ?

Pays

Quelle est la cause du décès ?

Maladie (merci de préciser) :

Date des premiers symptômes :

JJ - MM - AAAA

L'assuré a-t-il reçu des traitements pour cette maladie ? Oui / Non

Si oui, lesquels et depuis quand ?

Traitement

de JJ - MM - AAAA à JJ - MM - AAAA

Traitement

de JJ - MM - AAAA à JJ - MM - AAAA

Traitement

de JJ - MM - AAAA à JJ - MM - AAAA

Accident (merci de préciser) :

n° PV :

Suicide - n° PV :

Autre (merci de préciser) :

Je soussigné,
connaissance du décès de

, déclare avoir constaté ou avoir eu

le JJ - MM - AAAA.

Signature

Fait à

le

JJ - MM - AAAA

Signature et cachet du médecin

Numéro de dossier :

(à remplir par BNP Paribas Cardif)

PRIVACY

Comment traitons-nous vos données à caractère personnel ?

Nous prenons votre vie privée très au sérieux. Raison pour laquelle nous traitons vos données à caractère personnel avec soin. Nous prenons des mesures pour protéger correctement vos données à caractère personnel. Lorsque nous utilisons ces données, nous respectons le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Qui sommes-nous ?

Nous sommes un assureur. Nous faisons partie du groupe BNP Paribas. Nous sommes constitués des entités suivantes :

**la succursale belge de Cardif-Assurances Risques Divers S.A. (N° BCE BE0435.025.994 – N° BNB 978), et
la succursale belge de Cardif Assurance Vie S.A. (N° BCE BE0435.018.274 – N° BNB 979).**

Ces entités sont responsables du traitement de vos données à caractère personnel.

À quelles fins utilisons-nous vos données à caractère personnel ?

- La conclusion et l'exécution des polices d'assurance
- Le respect des obligations légales
- La prévention et la lutte contre la fraude et la criminalité
- L'évaluation et la gestion des risques
- La réalisation d'analyses statistiques
- L'affichage de publicités en ligne lorsque vous visitez des/nos sites web

Quels sont vos droits en matière de protection de la vie privée ?

- Accès à vos données à caractère personnel
- Correction de vos données à caractère personnel
- Suppression de vos données à caractère personnel
- Opposition à l'utilisation de vos données à caractère personnel
- Suspension de l'utilisation de vos données à caractère personnel
- Intervention humaine dans le processus de décision automatisée
- Retrait de votre consentement
- Transfert de vos données à caractère personnel à vous-même ou à un tiers
- Dépôt d'une plainte concernant l'utilisation de vos données à caractère personnel

Vous voulez en savoir plus sur la façon dont nous utilisons vos données à caractère personnel ?

Consultez la déclaration de confidentialité sur notre site web. Vous pouvez y accéder via le lien suivant :

<https://bnpparibascardif.be/protection-des-donnees>.